



**Séance de travail  
GT - MULTIDIS**

**mercredi 3 février 2016,  
dans les locaux de SIE SA à Crissier**

**Imaginons les services du  
GRD dans un marché  
ouvert !**

**Rapport de synthèse**

## Table des matières

1. RÉSUMÉ.....	3
2. Introduction .....	4
3. Personnes participant au GT Services GRD .....	4
4. Point de situation du développement du secteur électrique, côté GRD .....	4
5. COP21, Paris en 2015 : point de situation.....	6
6. Proposition de segmentation des clients.....	6
7. Résultat des groupes de travail .....	7
8. Conclusions .....	9

## 1. RÉSUMÉ

Alors que son développement est en cours, la question des auto producteurs des nouvelles énergies renouvelables (NER) et d'auto consommateurs sur les lieux de production se pose en termes législatifs (LEne, Art. 18) et techniques (Local Smart Grids). A n'en pas douter, cette situation, qui va rapidement évoluer et conduire à la création de réseaux locaux d'échanges d'électricité, s'amplifiera ces prochaines années.

Afin de garantir le succès de la stratégie fédérale « Energie 2050 », les incitations de toutes sortes à l'auto consommation vont se développer. Les autorités incitent à une plus large libéralisation du point de mesure pour limiter toute entrave au développement des NER. Cela va passer aussi par la mise en place de technologies innovantes, dites « Smart », pour faciliter le transfert de données et favoriser une gestion plus économe de l'énergie. En toile de fond, les accords récents de COP21, à Paris, sur la limitation des gaz à effet de serre vont renforcer cette tendance.

Mais dans tout cela, que devient le GRD en présence de ces réseaux locaux qui pourraient lui échapper ? Est-il condamné à être spectateur d'un nouveau marché qui va se mettre en place sans ou avec lui ? Est-il, au contraire, partie prenante dans ce marché libéralisé et force de propositions pour espérer garder ses clients et les fidéliser ? Est-il en mesure de donner une réponse aux valeurs de proximité, dans ce cas la gestion locale multi fluides, chère aux membres de MULTIDIS ?

Pour tenter de répondre à toutes ces interrogations et pour la première fois, MULTIDIS a décidé d'organiser et de mettre sur pied un groupe de travail (GT). L'objectif était de réfléchir, entre membres de MULTIDIS, aux possibilités que les GRD auraient d'offrir des services pour répondre aux besoins et à la demande des clients, futurs auto consommateurs. Ce sont douze personnes, issues des membres, qui ont été d'accord de participer à la journée du 3 février 2016, sur le thème des services du GRD multi fluides.

La problématique de l'auto consommation et de la configuration des futurs réseaux électriques a été présentée aux participants. Sur la base d'une segmentation des clients du marché qui est la suivante :

- Les autorités ou les acteurs du système de régulation
- Les acteurs du marché ouvert à la concurrence à la recherche d'informations
- Les clients de proximités (consommateurs, auto producteurs et auto consommateurs)

Les participants ont réfléchi en trois groupes de travail aux solutions à apporter par catégorie d'acteurs du marché.

C'est une vingtaine de propositions de services qui ressort de cette journée de réflexions. C'est un début et la voie est tracée pour aller un pas plus loin. La volonté d'un partage entre GRD, en non concurrence, de développer des opérations pilotes au profit des membres de MULTIDIS a fait l'unanimité des participants. Dans la situation d'un législateur qui souhaite réduire les acteurs de la distribution, il ne fait aucun doute qu'envisager des pistes de collaboration, voire de mutualisation, est une bonne solution. Ce point est renforcé par les besoins d'expertises techniques, informatiques et juridiques qu'il sera nécessaire de déployer. Pour une profession, attachée à la qualité du service de proximité, l'union entre membres est la meilleure des opportunités. Dans un tel contexte, il est aussi important de mesurer le risque de concurrence inadaptée qui pourrait s'installer dans les organisations entre GRD et CFO, plus à même de fournir des services personnalisés aux clients.

La balle est maintenant dans le camp des dirigeants, membres de MULTIDIS. Ces derniers doivent réfléchir, comparer avec leurs propres plans de développement et décider d'une suite à donner à cette opération qui a tenu toutes ses promesses.

## 2. Introduction

Lors de la dernière séance plénière de notre association, du 19 novembre 2015, à Delémont, il a été demandé à la direction de MULTIDIS de créer un groupe de travail (GT) qui réfléchisse sur des propositions à apporter, alors que la profession fait face à une possible libéralisation du point de mesure. Ce GT avait donc pour objectif de réfléchir sur la question des services que pourrait fournir un GRD, dans le cadre d'un marché ouvert et d'un déploiement accru de l'auto consommation plus ou moins autonome.

L'orientation prise par les autorités fédérales pour favoriser la consommation propre, ou auto consommation, des nouvelles énergies renouvelables (NER) est claire. En voulant généraliser la libéralisation du point de mesure (extension de la LApEI, Art. 13), sans l'aval spécifique du GRD, et en poussant les futurs développements de réseaux locaux d'auto production, l'avenir des GRD dans sa position dominante actuelle se pose. Il s'agit de savoir si les GRD, de surcroît multi fluides, sont capables d'être force de propositions dans un contexte d'ouverture au marché qui, peu à peu, va devenir concurrentiel ? Y-a-t-il des solutions ou des services technico-commerciaux à apporter et à proposer aux clients et lesquels ? Le caractère multi fluides des distributeurs de MULTIDIS place-il ces derniers en bonne place pour être innovants, performants et attractifs ?

Le but principal de cette journée a été de tenter de répondre à toutes ces interrogations. Ce GT exceptionnel a regroupé 12 collaborateurs, issus des rangs des membres de MULTIDIS. Ce document fait la synthèse des discussions et des propositions faites par les participants.

## 3. Personnes participant au GT Services GRD

Les personnes suivantes ont participé à ce groupe de travail :

- Mme R. Rejeb (Service des Energies Yverdon)
- M. J.-C. Erlicz (Service des Energies Yverdon)
- M. J.-M. Sutterlet (Service des Energies Yverdon)
- M. P. Schuhmacher (SEVJ)
- M. Y. Leumann (SI Pully)
- M. R. Karlen (SiL)
- M. H. Barbey (Gruyère Energie SA)
- M. L. Roussin (ESR Sion)
- M. S. Maillard (SIG)
- M. P.-A. Cudré-Mauroux (SIE SA)

La journée a été animée par MM. G. Wuilleret (SIG) et E. Davalle (MULTIDIS).

## 4. Point de situation du développement du secteur électrique, côté GRD

Après avoir été longuement discuté par nos parlementaires, au Conseil national courant 2015 et au Conseil aux Etats fin 2015, il apparaît qu'un consensus entre les chambres semble se dégager en ce début d'année 2016 sur la définition de la **consommation propre** ou de l'auto consommation. A ce propos et dans la LENE en phase de révision, l'**Art. 18**, sous une nouvelle forme, devrait être la référence. Il est rédigé de la manière suivante :

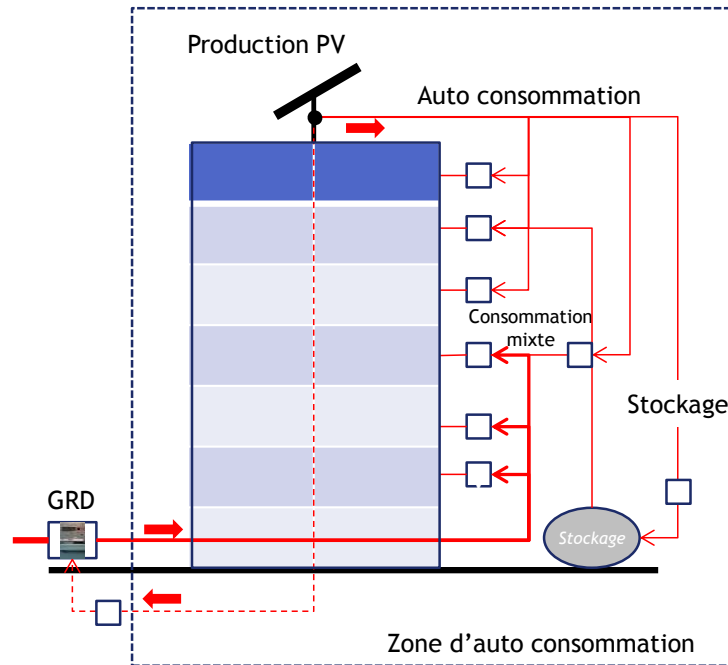
*« <sup>1</sup>Tout exploitant d'installation peut consommer, sur le lieu de production, tout ou partie de l'énergie qu'il a lui-même produite. Il peut aussi vendre tout ou partie de cette énergie pour qu'elle soit consommée sur le lieu de production. Ces deux types d'affectation de l'énergie sont considérés comme consommation propre. Le Conseil fédéral édicte les dispositions visant à définir et à délimiter le lieu de production. »*

Dans ce contexte et avec des aspects qui restent encore à être clarifiés par les autorités fédérales, les conditions qui accompagneront l'extension de la libéralisation du point de mesure vont faire débat. Contrairement au texte de la LApEI (2007), le GRD n'aurait plus son mot à dire et pourrait voir lui échapper le contrôle et la gestion du point de mesure ! Au risque de perdre leurs prérogatives, les GRD, membres de MULTIDIS, devront être en mesure de proposer une alternative crédible qui devra:

- réduire les coûts de raccordement (exigence parlementaire)
- leur permettre de garder la main sur la mesure

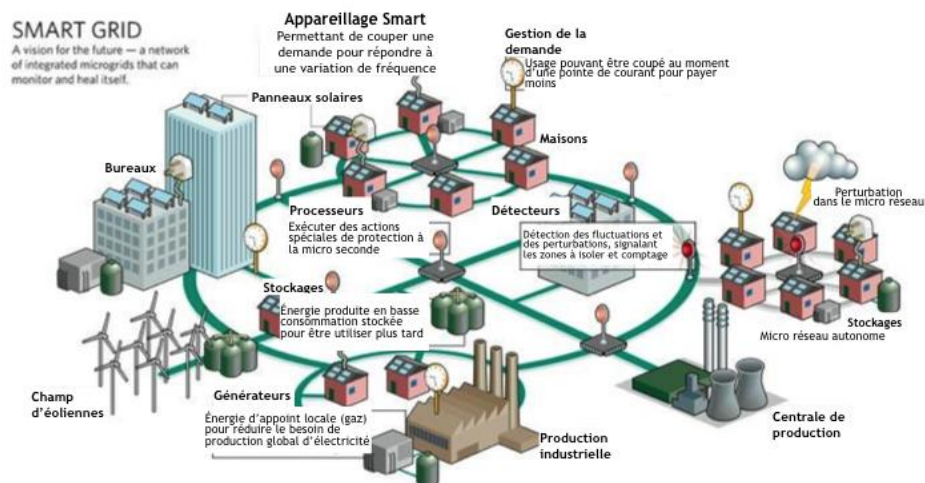
- permettre de valoriser le caractère multi fluides du relevage et de la gestion du comptage
- mettre en avant le renforcement de la relation de proximité et multi fluides avec leurs clients

Le schéma de la **Fig. 1** donne une situation assez révélatrice et compliquée des différents raccordements aux réseaux électriques. Ainsi, le GRD devra être à même d'assumer, qu'il perde ou qu'il garde la maîtrise du relevé des compteurs, la gestion des différents points de comptage ou de mesure.



**Fig. 1 : Schématisation des différents points de mesure à considérer entre injection par le GRD et consommation propre à distribuer**

La situation de changement du contexte légal et de l'ouverture des activités du GRD au marché est à prendre très au sérieux. Dans le schéma ci-dessus, la maîtrise de l'ensemble des « boîtes bleues » (positions potentielles de compteurs) est en jeu. A cela viendront s'ajouter la très probable évolution technologique des réseaux et leur complexification (voir **Fig. 2**, ci-après). Réfléchir aux changements et à ses conséquences devient un impératif.

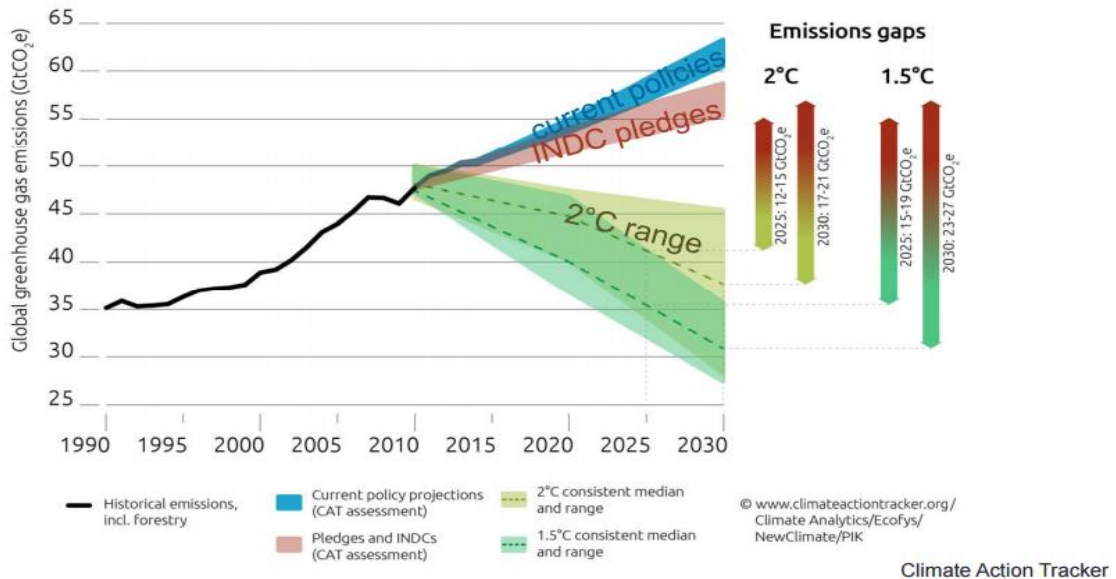


**Fig. 2 : Schématisation des différents réseaux électriques de demain**

Entre évolution législative et innovations technologiques, le GRD multi fluides doit trouver le chemin qui lui permettra de répondre, en situation de concurrence, aux sollicitations et attentes de ses clients de proximité.

## 5. COP21, Paris en 2015 : point de situation

Il est apparu important de rappeler aux participants de ce GT que l'accord, arraché in extrémis à Paris en décembre dernier lors du COP21 (21<sup>st</sup> Conférence of the Parties), est de première importance. En effet, les efforts à consentir pour garantir un ralentissement de la progression du CO<sub>2</sub> sont tels, que l'impact va être majeur pour les pays, futurs signataires de l'accord !



**Fig. 3 : Scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

La **Fig. 3**, ci-dessus, montre les écarts entre les scénarios envisagés. Lors du COP21, il a été décidé trois objectifs majeurs :

- **Objectif 1** : avoir un accord « contraignant » pour limiter la hausse des températures, soit un réchauffement climatique à moins de 2°C (par rapport au niveau préindustriel), mais poursuivre les efforts sans précédents pour limiter la hausse à 1,5°C, tout en stabilisant la situation actuelle d'ici 2100
- **Objectif 2** : limiter les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, ...) à 800 Gt stockés
- **Objectif 3** : mobiliser plus de US\$ 100 milliards/an par les pays riches pour réduire les dérèglements actuels et s'engager dans un développement durable, surtout en soutenant les pays plus pauvres

Ces éléments en forme de décisions ou d'intentions progressives vont peser sur les politiques énergétiques des pays concernés. La Suisse est partisane de cet effort et va inciter les acteurs du domaine énergétique helvétique à contribuer aux efforts de réduction de gaz à effet de serre. La promotion des NER et tout ce qui contribuera à leur mise en place vont donc être une priorité.

## 6. Proposition de segmentation des clients

Pour conduire l'analyse d'offres de services susceptibles d'accompagner le développement de l'auto consommation, une segmentation des clients a été proposée aux participants, selon les termes de la **Fig. 4**, ci-dessous. Les trois types de clients retenus sont :

- Les **autorités** ou les acteurs directs du **système** de régulation
- Les acteurs du **marché** ouvert à la concurrence à la recherche d'**informations**
- Les **clients** de **proximités** (consommateurs, auto producteurs et auto consommateurs)

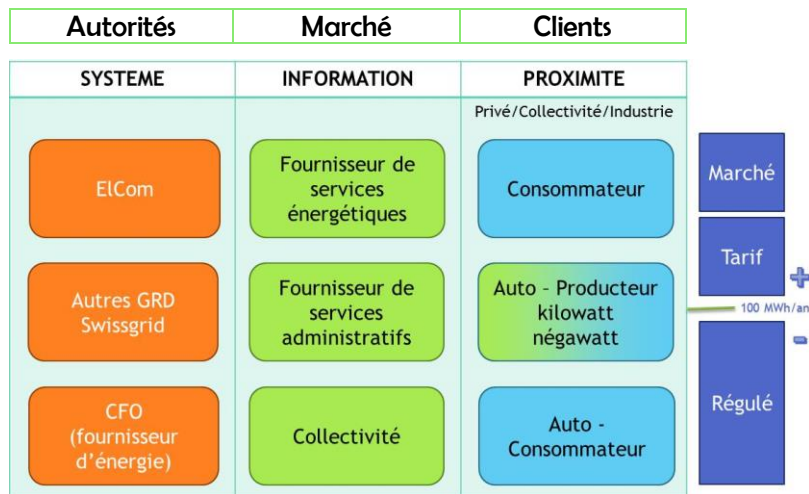


Fig. 4 : Segmentation des clients, afin de cibler les propositions

Pour réfléchir aux pistes de solutions, une méthodologie sur la base de questions a aussi été proposée aux participants (voir Fig. 5, ci-dessous).

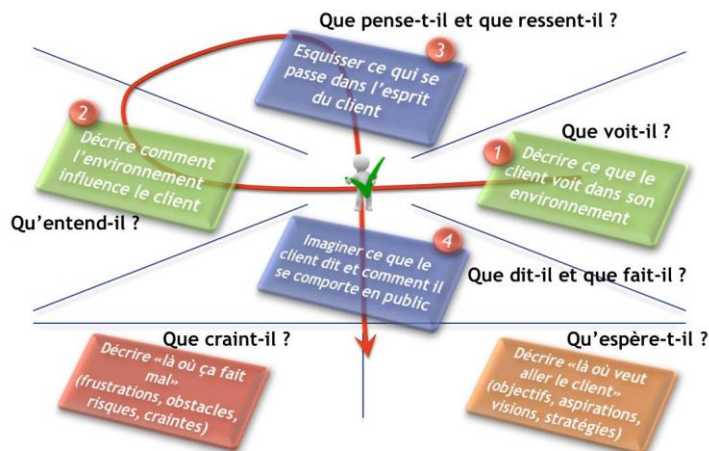


Fig. 5 : Réflexions basées sur une suite de questions à se poser, en fonction de la segmentation des clients

L'objectif de cheminement par des questions à se poser est d'arriver à entrevoir les types de services à offrir. Il s'agit là de se mettre à la place du client et non à celle du fournisseur. Cela a aussi permis aux participants de gagner du temps sur la réflexion et les propositions de pistes à suivre, même si la démarche peut sembler un peu dirigiste.

## 7. Résultat des groupes de travail

Les participants ont été répartis dans trois groupes de trois à quatre personnes, chacun d'eux couvrant la segmentation des acteurs du marché définie dans le § 6. Les résultats de cette analyse sont fournis et synthétisés dans le tableau ci-dessous.

		<b>Autorités (Système)</b>	<b>Marché (Informations)</b>	<b>Clients (proximité)</b>
<b>Vision « Client »</b>	<b>Aspirations</b>	Réduction des coûts Suivi technologique (« Smart ») Alignement avec l'UE Plus de transparence (coûts, ...) Regroupement des organisations	Accroître la vente des produits ou des équipements et ainsi celle des parts de marché Vente de conseils (économies d'énergie) Avoir plus de souplesse dans la facturation multi fluides Investisseurs NER (PV) déjà présents (solutions clé en main proposées) Avoir accès aux informations nécessaires au développement de leurs services	Coûts les plus bas Domotique (alarme, ...) sans contrainte Facturation simplifiée Disposer de contacts de proximité Variété tarifaire
	<b>Obstacles</b>	Meilleure disponibilité des données Solutions de stockage et de gestion du réglage de la demande (coûts élevés)	Protection des données Coûts associés au développement des nouvelles technologies	Volonté politique d'investir (inexpérience dans le contracting) Aides cantonales et procédures administratives compliquées Liens entre consommation et CO <sub>2</sub> pas ou mal explicités Evolutions technologiques très rapides (réactivité faible face aux lenteurs administratives)
<b>Vision « GRD »</b>	<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des outils de comptage et de décomptes multi fluides</li> <li>• Proposer un modèle de gestion des points de mesure multi fluides à coûts compétitifs</li> <li>• Développer des tarifs « On line »</li> <li>• Mise en commun de compétences (projets pilotes entre membres, car pas de concurrence entre GRD)</li> <li>• Financer et gérer des micros réseaux (Grids) pour des tiers (mettre en valeur le multi fluides)</li> <li>• Créer une (des) centrale(s) d'acquisition de données commune ou partagée(s)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centraliser et mettre à disposition (vendre) des informations de consommation et d'auto production</li> <li>• Fournir des services de facturation à la carte</li> <li>• Apporter des affaires dans le domaine de la transition énergétique au marché</li> <li>• Favoriser le développement de productions NER locales sur les propriétés des collectivités (exemplarité et auto production virtualisée)</li> <li>• Promouvoir le label « Cité de l'énergie ». Valoriser la gestion efficiente des GRD et des propriétaires communaux en participant au financement des infrastructures « Smart » pour des cités intelligentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance de ce qu'attend vraiment le client final</li> <li>• Service de piquet pour l'auto producteur</li> <li>• Mutualiser l'auto consommation (stockage virtuel, via le groupe bilan)</li> <li>• Proposer des services de gestion des réseaux d'auto consommation</li> <li>• Fournir des conseils pour limiter la consommation (délestage, ...) en s'appuyant sur des offres de partenaires</li> <li>• Organiser des relevés multi fluides au meilleur tarif</li> <li>• Créer des tarifs dynamiques</li> <li>• Proposer des facturations flexibles de l'énergie aux collectivités d'auto consommateurs</li> <li>• Proposer des installations d'auto consommation clé en main (avec entretien)</li> <li>• Proposer une plateforme de commercialisation/échange de l'auto production excédentaire</li> </ul>

Ce tableau prend une forme de catalogue de propositions. Il ne s'agit pas de services exhaustifs qu'un GRD pourrait proposer. Il répond à un objectif d'anticipation aux conséquences d'une autonomie accrue des auto producteurs. Le résultat est intéressant et demande à encore être travaillé. Pour cela, des options devront être prises pour orienter la suite à donner à ce travail.



## 8. Conclusions

Dans ce court laps de temps de réflexions, les groupes de travail ont tracé la voie vers une vingtaine de propositions de services possibles pour que chaque GRD, membres de MULTIDIS, prépare l'avenir de l'auto consommation. Il n'y a pas de miracle à attendre, seule notre pro activité et notre capacité d'anticiper permettront de se positionner face à la concurrence avec de nouveaux services aux clients.

La palette des offres de services proposées ici s'étend dans un périmètre qui interagit avec le cœur de métier du GRD, du CFO et des services énergétiques associés. La mise sur le marché de services se veut « neutre », mais profitable. C'est une exigence formulée par une très grande majorité des membres du GT. Un positionnement précis de chaque membre sur ce sujet s'impose, afin d'éviter la génération de tensions et de conflits d'intérêt au sein même des organisations.

Les membres du GT s'accordent également sur le fait que la mise en œuvre de ces services requiert des expertises multiples dans les domaines techniques, informatiques et juridiques. L'acquisition et l'entretien de ces compétences au niveau de chaque entité paraissent peu réalistes et économiquement inappropriés. La mutualisation entre membres de MULTIDIS semble être une étape obligatoire pour mettre en œuvre ces nouveaux services, éléments de nouveaux modèles d'affaires auprès des GRD.

La balle est maintenant dans le camp des directions des membres de MULTIDIS pour savoir si une suite est à donner à ce travail et sous quelle forme ?

Crissier, 23 février 2016/GW/ED